

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 8 juin 2022

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (10), M. HOAREAU, Mme TENENBAUM, Mme JACQUEMARD, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. JASPART, M. AVENA.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, M. BERTHIER représenté par Mme TENENBAUM, Mme CHOLLET représentée par Mme VIAN.

Membres excusés : (4) Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. MEZUI, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE

Date de convocation : 2 juin 2022.

Délibération n° : 21-2022

Objet : Attribution de l'appel d'offre de fourniture de repas en liaison froide pour le service des repas à domicile

Le service des repas à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon contribue au soutien à domicile de près de 400 seniors dijonnais chaque année en proposant la livraison de repas complets, variés et équilibrés dont le prix est adapté aux ressources financières des bénéficiaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la société DESIE assure la production des repas en liaison froide pour ce service. Ce marché arrivant à son terme le CCAS a choisi de mettre en concurrence, par voie d'appel d'offres, différents prestataires.

Lors de la précédente consultation, le CCAS avait élargi son offre afin de répondre à l'ensemble des besoins des bénéficiaires (une variante au menu normal, un menu diabétique, un menu à texture mixée, un menu « facile à manger », un menu amélioré, un menu festif).

Outre les critères techniques et qualitatifs, la nouvelle consultation proposait d'évaluer des critères plus affirmés dans les domaines de l'insertion, le développement durable et les enjeux de la transition alimentaire en lien avec les différentes politiques menées par la ville et la métropole.

Ainsi la consultation comportait une clause sociale visant à promouvoir l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion. La durée totale du contrat prévoit la réalisation de 2 500 heures d'insertion au minimum et des heures supplémentaires dans la limite de 1 000 h.

Les politiques d'approvisionnement en circuits courts, et de développement durable ont été évaluées.

Le montant estimatif de ce marché est de 750 000 € HT (soit 787 500 € TTC) par an. Celui-ci sera conclu du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 avec possibilité de le reconduire tacitement trois fois (soit une date maximum fixée au 30 juin 2026).

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est déroulée le 17 mai 2022 a retenu la société DESIE au vue des critères analysés.

Dans ces conditions, les membres du conseil d'administration

- autorisent le Président ou le Vice-Président à signer ce marché et tous actes à intervenir pour son exécution,
- disent que le financement de ces prestations sera assuré sur les crédits ouverts au budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Autonomie : 1